

Emploi du temps PREVISIONNEL
Formation Musicale
2024-2025

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
13h				
14h			Initiation 13h30-14h30	
15h			Cycle 1 1ère année 14h30-15h15	
16h			Chorale FM1 et FM2 15h15-16h00	
17h			Cycle 1 2ème année 16h00-16h45	
18h	Cycle 1 1ère année 17h15-18h00	Cycle 1 4ème année 17h15-18h00		Cycle 1 3ème année 17h15-18h00
	Chorale FM1 et FM2 18h00-18h45	Orchestre FM4 et FM5 18h00-19h00		Orchestre FM3 18h00-18h45
19h	Cycle 1 2ème année 18h45-19h30	Cycle 1 5ème année 19h00-20h00		Cycle 1 3ème année 18h45-19h30
20h				Cycle 2 1ère année (tous les 15 jours) 19h30-20h30
		Culture Musicale (1 fois par mois) 20H30 à 22H00		
21h				

Attention :

L'école se réserve le droit de maintenir uniquement un cours par niveau en cas d'effectif insuffisant.

Les groupes de formation sont établis selon des différents critères de formation, l'âge, l'année, la disponibilité des salles, ...).

Si vous souhaitez demander un changement de groupe, merci de bien vouloir soumettre votre demande par écrit à la direction de l'école avant le 8 septembre 2024. Cette demande sera ensuite examinée et validée ou non par la direction, en concertation avec les enseignements concernés.

Nous tenons également à rappeler que les cours de chorale et d'orchestre font partie intégrante du cursus de formation Musicale. Afin de réduire les trajets pour les familles, un cours d'orchestre ou de chorale est prévu avant ou après le cours de formation musicale. la participation à ces cours n'est pas optionnelle, elle est obligatoire.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Direction

➤ **Professeurs:**

- Elodie Bueno
- Catherine Delpeuch
- Isabelle Gorsse
- Laura Schwab